



APPEL A CANDIDATURES

ASSISTANT TECHNIQUE POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE NATIONALE DU TOURISME AUPRES DU MINISTERE DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT

Crédit IDA 78730

AMI N° C-493-PIC3-TOU

Date de lancement : 23 Janvier 2026

1. Le Gouvernement de la République de Madagascar a obtenu un financement additionnel de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer la mise en œuvre du Projet de Transformation économique pour la croissance inclusive (PIC3). Une partie du crédit sera utilisée pour effectuer les paiements au titre du contrat de consultance cité en objet.
2. A titre d'objectif global, la mission vise à contribuer à l'effectivité des objectifs fixés relatifs au secteur du tourisme inscrite dans la PGE ainsi qu'à la mise en œuvre des axes stratégiques de la Lettre de Politique Publique du Tourisme. A titre d'objectifs spécifiques : (i) appuyer la traduction opérationnelle des orientations stratégiques de la Lettre de Politique Nationale du Tourisme en plans d'actions concrets ; (ii) renforcer la coordination institutionnelle et le pilotage des actions liées au développement du tourisme ; (iii) assurer le suivi-évaluation de la mise en œuvre de la politique et des réformes associées.
3. Les termes de référence détaillés pour la mission peuvent être consultés sur le site www.pic.mg
4. La Coordination Nationale du Projet PIC3 invite les candidats à manifester leur intérêt à fournir les services ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter les services. Un consultant sera sélectionné en accord avec les procédures de recrutement de Consultant Individuel de la Banque Mondiale définies dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) pour les Fournitures, Travaux, Services autres que les Services de Consultants », 6ème édition – Février 2025. Les trois (03) candidats jugés pertinents, après évaluation des dossiers, seront invités pour un entretien.
5. L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement FPI », énonçant la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.
6. Le consultant recherché doit répondre aux qualifications suivantes :
 - Disposer d'un diplôme de Master 2 en Tourisme, Développement, Politiques Publiques, Economie ou domaine équivalent ;
 - Justifier de sept (07) années d'expérience professionnelle pertinente dans l'appui institutionnel, la planification stratégique ou la gestion de projets dans le secteur du tourisme ;
 - Avoir une bonne connaissance du contexte institutionnel, réglementaire et opérationnel du tourisme à Madagascar ;
 - Disposer d'excellentes capacités d'analyse, de synthèse, de rédaction et de communication ;
 - Maîtriser les langues malagasy, française et anglaise : écrit, orale et parlé.
7. Les candidats intéressés doivent envoyer exclusivement par mail leur dossier de candidature, sous format PDF, composé d'une lettre de motivation, d'un CV détaillé avec les références professionnelles, d'une copie certifiée du diplôme le plus élevé ainsi que les attestations de travail au plus tard le **05 Février 2026** à minuit à l'adresse : procurement@pic.mg
8. L'objet du mail d'envoi doit porter **obligatoirement** la mention suivante : AMI N° C-493-PIC3-TOU « **ASSISTANT TECHNIQUE POUR LA POLITIQUE NATIONALE DU TOURISME** »

Le Projet décline la responsabilité de la non-considération des candidatures ne respectant pas cette disposition obligatoire.

Antananarivo le 23 Janvier 2026
Le Projet Pôles Intégrés de Croissance